

REPORT DE MATCH : MESURES APPLICABLES DÈS LE 10 JANVIER 2022

Un cas positif dans mon équipe

En présence, au sein d'une équipe, d'un cas covid-19 positif déclaré, tous les joueurs, joueuses et entraîneurs de l'équipe, vaccinés et non vaccinés, devront réaliser un **test RT-PCR ou antigénique ou auto test*** à J-0 et sont considérés comme étant cas contact.

**Uniquement pour les mineurs*



Tests RT-PCR/Antigénique/Auto Test

Pour la catégorie **+16 ans**, seuls les tests **RT-PCR** et **Antigéniques** seront pris en compte.

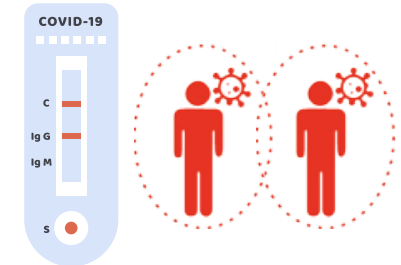
Pour les autres catégories, un **auto test** peut être effectué.

Une **attestation sur l'honneur** du président de club devra être remplie **obligatoirement**, quelque soit le type de test.



Si 2 cas positifs

Le report peut être demandé dès l'instant où **2 cas positifs** de joueuses ou joueurs, sur **7 jours glissants**, ont été **avérés** au sein d'un même collectif.



Faire une demande de report de match

Faire une demande par mail à la COC du Val d'Oise : À l'attention de **Stéphane CASAERT** - 5895000.coc@ffhandball.net et mettre en copie le club concerné ainsi que **la CTAJ95** - ctaj95@gmail.com. Si le délai est court, doubler le mail d'un appel à Stéphane CASAERT (**06 60 95 33 59**) ou Fabrice LE ROY (**06 73 26 38 56**).

Si le délai est court, doubler le mail d'un appel téléphonique à Stéphane CASAERT et/ou Fabrice LE ROY, ainsi qu'au correspondant du club concerné.

La demande de report devra être accompagnée de justificatifs : Attestation de positivité, photo de l'auto test et l'attestation sur l'honneur du président de club.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) M. / Mme,

Président(e) du club,

Numéro affilié à la FFHB,

Certifie sur l'honneur avoir connaissance de cas COVID positif(s) déclaré(s) par

Autotest, PCR ou Antigénique, dans la catégorie en date du

**À envoyer datée, signée et tamponnée par le/la président(e), au mail suivant :
5895000.coc@ffhandball.net ; accompagnée des deux justificatifs PCR ou Antigénique ou
photo de l'Auto test.**

Liste des pièces justificatives à fournir selon le type de test :

- Si auto test* : joindre la **photo de la cassette** de l'auto test et **l'attestation sur l'honneur**

*seulement pour les mineurs

- Si PCR ou antigénique : joindre **le justificatif de positivité** et **l'attestation sur l'honneur**

Fait à, le

Signature et Tampon